

# CONSEIL DE QUARTIER

CHOISY  
NORD



## COMPTE-RENDU CONSEIL DU 21 MARS 2024



Élu de quartier Choisy Nord :  
Frédéric DRUART

Le Conseil de quartier s'est tenu le jeudi 21 mars 2024 à partir de 19h. 15 personnes ont signé la feuille de présence.

Il est rappelé que les référentes-habitanes, Mmes Sylvia TRIPODI, Anne-Marie RUBIN, Françoise BLONDEAU sont joignables à l'adresse mail : [choisynord.referents@gmail.com](mailto:choisynord.referents@gmail.com)

### RÉPONSES AUX DOLÉANCES ET DEMANDES :

- Il faudrait mettre des **panneaux d'interdiction de circuler entre la rue Carnot et la place de l'Église** : demande transmise au prestataire « signalisation ».
- **Avenue Franklin Roosevelt, un passage piéton est demandé pour sécuriser la traversée** : opération non programmée, à étudier.
- **Rue Rollin Régnier/Lugo, une signalisation « attention enfants » est demandée** : demande transmise au prestataire « signalisation ».
- **Rue Emile Zola, la mise en sens unique est proposée, une étude de circulation est en cours** : la demande sera prise en compte.
- **À hauteur du 32 bd des Alliés, il faudrait rajouter des poteaux afin d'empêcher les voitures de se garer sur la piste cyclable** : demande transmise au Département, gestionnaire de voirie.
- **Demande de matérialisation du passage piéton tracé en jaune devant le 5 rue de l'Insurrection Parisienne et demande d'un poteau de chaque côté du bateau pour empêcher le stationnement anarchique** : la demande va être traitée en régie par le service voirie.
- **25/27 rue Rollin Régnier, affaissement des petits pavés** : demande transmise au prestataire voirie.
- **Rue de Verdun, près du collège Zola, il y a un trou dans la chaussée** : demande transmise au prestataire voirie.
- **Serait-il possible de planter des arbres au cimetière** : Une plantation d'une vingtaine d'arbres est prévue au jardin du souvenir pour constituer un espace vert paysager et également une source d'alimentation pour la faune. Les essences sont choisies pour leur

caractère nourricier pour les oiseaux et la petite faune d'insectes en milieu urbain. Les contraintes de densité des sépultures et la réglementation relative à la distance et/ou la taille des arbres limitent les espaces disponibles pour davantage de plantations. Une étude est en cours sur des choix végétatifs et/ou des aménagements mais le projet est envisagé, au plus tôt, pour 2025.

## INFORMATIONS :

- **La vidéo-verbalisation est active depuis le mois de janvier sur les infrastructures les plus denses** (Rouget de Lisle, avenue A. France, avenue Victor Hugo...). À ce jour, plus de 2000 verbalisations ont été dressées dont 80% de stationnements en double file.
- **La campagne d'élagage** commencera au mois de mars.
- **Une campagne de nettoyage des tags et graffitis** aura lieu aux mois de mars/avril.
- Le 23 mars à la ferme des Gondoles a eu lieu une **information/sensibilisation sur les frelons asiatiques** de 14h à 16h.
- Le mercredi 27 mars, une **plantation citoyenne d'arbres** a eu lieu au Parc Maurice Thorez de 10h à 12h.
- **Travaux prévus sur le quartier pour 2024 :**
  - **Rue du docteur Roux** : aménagement global de la chaussée et des trottoirs entre la voie des Roses et le boulevard Stalingrad (ce sont des travaux d'aménagements définitifs réalisés par la Ville). Tous les concessionnaires (ENEDIS, ENGIE (chauffage urbain), le SEDIF) ont ou vont rénover leurs réseaux avant l'intervention de la Ville. La rue sera fermée à la circulation pour les travaux, sauf pour les riverains, le ramassage des ordures ménagères et les secours.
  - **Voie des Roses** : réfection de voirie en tapis mince. Cette opération dépend des travaux en cours sur la gare des Ardoines, car actuellement tout le trafic passe par voie des Roses, vu que la rue Léon Geoffroy sur Vitry est fermée à la circulation.
  - **Allée du cimetière communal** : réfection d'une allée. Chaque année, nous intervenons sur une allée du cimetière. C'est la 4<sup>e</sup> année.
  - **Avenue du Président Roosevelt** : réfection du trottoir côté Choisy. Cette opération n'est pas encore au point car on a un gros problème avec les racines d'arbres. On est à la recherche de solutions.

## POINT DU GROUPE THÉMATIQUE « VÉGÉTALISATION »

Suite à une réunion avec les services municipaux « cadre de vie/environnement », le groupe thématique « végétalisation » a vu plusieurs de ses propositions retenues.

Il en est ainsi pour :

- la plantation de camélias dans les bacs de la place de l'Eglise
- les espaces verts du square Franchot sont également inscrits dans le programme 2024,

- rue Devilliers, des plates-bandes seront installées
- rue Blanqui, les blocs de béton seront remplacés par des massifs
- un fleurissement est prévu devant l'entrée de l'école Cachin par des jardinières suspendues
- végétalisation du square Salvador Allende ainsi que du quartier des 3 communes
- plantation d'arbres prévue au Parc Thorez à l'automne 2024.

Après ces échanges fructueux, le travail du groupe thématique se poursuit.

## **NOUVELLES DEMANDES ET DOLÉANCES :**

### **● SÉCURITÉ / CADRE DE VIE :**

- Boulevard Stalingrad, des places de rechargement électrique sont souvent occupées par des stationnements anarchiques : il est rappelé qu'un panneau d'interdiction de stationner, hormis les rechargements, est installé et qu'une verbalisation peut-être dressée.
- Problème de barrière rue Carnot/place de l'église : une caméra de vidéo-verbalisation était installée mais elle a été détériorée durant les « émeutes » urbaines, elle est en cours de réparation.
- Une armoire électrique installée devant le 34/36 boulevard Stalingrad est gênante et dangereuse car elle génère un manque de visibilité pour la circulation des véhicules.
- À hauteur du 36/40 boulevard Stalingrad des bacs à poubelle restent sur le trottoir : des verbalisations ont été faites à plusieurs reprises.
- Devant le restaurant italien, place de l'église, une moto est souvent stationnée sur le trottoir : intervention de la Police Municipale, le propriétaire s'est engagé à la déplacer.
- Des containers restent en permanence sur le trottoir devant le restaurant italien, ainsi que devant le point de vente à emporter « le poulet fou », au 3 rue Louise Michel.
- Quartier Barbusse : il s'agit d'un quartier « prioritaire » qui bénéficie de crédits supplémentaires de l'Etat qui serviront à financer des actions sociales et pédagogiques. Une maison des femmes devrait ouvrir square Henri Sellier.
- Allée Gabriel : problème de légionelle dans l'eau, voir avec Valophis. Problème d'éclairage : les services techniques se sont rendus sur place. Rampe handicapée à installer.
- Besoin de nettoyage de l'extérieur de la halle du marché et remplacement des vitres cassées.
- Un riverain signale la dangerosité et l'interdiction des dos d'âne en plastique.
- Remise en état des coffrets appartenant aux opérateurs télécom : malgré de nombreuses interventions faites par l'Adjoint au Maire en charge de ces questions auprès des opérateurs et de courriers du Maire à l'ARCEP (organisme de régulation des télécoms), la situation persiste.

## ● VOIRIE :

- Au 5 rue Y. Marcailloux, des poteaux sont à remettre en place et des plôts rue du 8 Mai 1945.
- Problème de voirie, rue Fauler : il est rappelé que des problèmes de voirie se posent sur l'ensemble de la ville. La Ville programme à chaque exercice budgétaire un certain nombre de travaux pour y remédier. En cas de dangerosité, il est rappelé que les riverains peuvent faire un signalement à l'adresse mail : [voirie@choisyleroi.fr](mailto:voirie@choisyleroi.fr)
- Il est suggéré de peindre en blanc le sommet des poteaux sur les trottoirs pour une meilleure visibilité des personnes mal-voyantes.
- Il faudrait combler les trous faits sur le terrain de sport centre du parc Thorez générant des retenues d'eau importantes et s'avérant dangereuse pour la pratique sportive.

## ● URBANISME :

- Suite à une question sur les immeubles commerciaux abandonnés avenue de Lugo, le Maire explique que ce secteur fait l'objet d'un projet immobilier important avec des constructions de logements en lien avec l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile de France). Au préalable, une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) devrait intervenir en 2025 pour modifier la vocation initiale à caractère économique de ces terrains.

Le conseil de quartier se termine à 21h15.